

## **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mairie des Martres de Veyre place Alphonse Quinsat 63730 LES MARTRES DE VEYRE

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze février, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PIGOT Pascal, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Nombre de présents : 17 Nombre de votants : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : le 08/02/2024

**PRESENTS:** Pascal PIGOT - Martine BOUCHUT - Régis BERNARD - Gilles DURIF - Gloria DIALLO - Jean-Pierre RIGAL - Christophe CHAPUT - Grégory DESTOMBES - Sylvie CAMUS — Frédéric MASSON - Jocelyne MOGENROS - Pascal BARTHELEMY - Laurence DELAVET - Anne-Sophie JARROUSSE - David PERREIRA - Sébastien BERNARD - Damien COULON.

<u>ONT DONNE POUVOIR:</u> Catherine PHAM (procuration à Martine BOUCHUT) - Éric CANDIOLO procuration à Pascal PIGOT) - Catherine LOPEZ (procuration à Laurence DELAVET)

<u>ABSENTS</u>: Annick BARDEY - Evelyne KERJOLIS-CAUVIN - Stéphanie DUBIEN - Anthony VAZEILLE - Cécile MANDONNET- Lucie DEQUESNES - Kévin TREMOUILLE.

Sylvie CAMUS a été élue secrétaire.

N° 2024-01-06

CM du 15 février 2024

## Objet : TABLEAU ANNUEL DES AVANCEMENTS DE GRADE

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le maire propose au conseil municipal la création des emplois suivants correspondant à un avancement de grade (selon tableau annuel d'avancement).

Cadre d'emplois des : ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX

Catégorie : C.....

Grade actuel des agents proposés :	adjoint ad	ministratif territorial	Grade d'av	Grade d'avancement proposé :		adjoint administratif territorial principal de Zème classe	
Nom et prénom des agents proposés	Type <u>d'avancement</u> après examen professionnel		Ord	Ordre de priorité 1		Date prevue d'avancement 01/03/2024	
Grade	Potentiels	Potentiels Femmes	Potentiels Hommes	Sélectionnés	Sélectionnés Femmes	Sélectionnés Hommes	
adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	0	0	0	1	1	0	

Cadre d'emplois des : <u>TECHNICIENS TERRITORIAUX</u>

Catégorie : B......

Grade actuel des agents proposés :	technicien pr	încîpal de 2ème classe	Grade d'avancement proposé :		technicien principal de 1ère classe		
Nom et prénom des agents proposés	Туре	d'avancement	Ordre de priorité 1		Date prevue d'avancement 01/03/2024		
	pa	r anciennete					
	pa	r ancienneté		1		01/03/2024	
Grade	Potentiels	Potentiels Femmes	Potentiels Hommes	Sélectionnés	Sélectionnés Femmes	Sélectionnés Hommes	
technicien principal de 1ère classe	2	0	2	2	0	2	

## Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages :

- **Décide** la suppression, à compter du  $1^{er}$  mars 2024, de DEUX emplois permanents à temps complet de technicien principal  $2^{\grave{e}me}$  classe ;
- **Décide** la création, à compter du 1<sup>er</sup> mars, de DEUX emplois permanents à temps complet de technicien principal 1ère classe ;
- **Décide** la suppression, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024, d'un emploi d'adjoint administratif permanent à temps complet ;
- **Décide** la création, à compter du  $\mathbf{1}^{er}$  mars, d'un emploi d'adjoint administratif principal de  $2^{\grave{e}me}$  classe permanent à temps complet ;

- Inscrit la dépense correspondante au budget ;
- Autorise Monsieur le maire à mettre à jour le tableau des effectifs.

Pour:	20	
Contre:		
Abstention :		

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme, le 19 février 2024

> Le maire, Pascal PIGOT

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

